

AIDE À L'ACHAT POUR UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR*

Afin de favoriser le compostage à domicile, le SIEOM de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray vous propose un remboursement de :



50 % dans la limite de :

- 50 € pour un composteur
- 60 € pour un lombricomposteur

CONDITIONS :

- Résider sur le territoire du SIEOM
- Fournir une facture d'achat (datée après le 1er octobre 2024) et un RIB

COMMENT ?

Formulaire à compléter et à transmettre :

- En ligne, sur le site cc4rivieres.com/sieom
- Par mail à contactsieom@cc4rivieres.com
- Par courrier au SIEOM

SIEOM
33 avenue de la Garenne
76220 Gournay en Bray
Tel : 02 35 09 85 69



*Offre réservée aux particuliers, une seule aide par foyer.
Règlement disponible sur cc4rivieres.com/sieom

